



Communiqué de presse

26 octobre 2021



## 20<sup>e</sup> COLLOQUE DE L'OBSERVATOIRE SMACL Les collectivités territoriales face aux cyberattaques

**Paris, le 26 octobre 2021 – L'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale et associative a réuni pour sa 20<sup>e</sup> édition, experts et acteurs de terrain pour partager retours d'expériences et enjeux auxquels les collectivités territoriales sont exposées face aux cyberattaques.**

Alors que les cyberattaques au sein des collectivités se multiplient, élus et agents territoriaux font davantage preuve de transparence dans leurs communications. Un choix parfois difficile mais pourtant nécessaire pour se donner les moyens d'agir collectivement face à un risque de plus en plus prégnant et aux lourdes conséquences.



Pour **Jean-Luc de BOISSIEU, président de SMACL Assurances** qui a accueilli les participants : « *C'est aux collectivités de se prémunir du risque et non pas à l'assureur qui ne compensera jamais totalement les pertes. Il ne suffit pas pour une collectivité d'être assurée pour sécuriser ses systèmes d'information. La sécurité est un tout global qui impose de bien connaître les processus, les failles... et de mettre en place des politiques de prévention* ».

**Thomas GASSILLOU**, député, co-président du groupe cybersécurité et souveraineté numérique à l'Assemblée nationale a ouvert les débats en soulignant qu'Internet était au départ un lieu de liberté et qu'il est devenu un lieu de conflictualité : « *J'appelle, dans l'intérêt collectif, les collectivités et les assureurs à se concerter pour ne pas payer ni assurer les rançons cyber* ».

### **S'enrichir des retours d'expérience des collectivités victimes de cyberattaques**

**Jean-Louis HENO**, DGS de la ville de Pantin partage les raisons qui l'ont conduit à accepter de témoigner : « *Sans doute le fait d'avoir échappé au pire ! C'est aussi et avant tout la conviction que le rôle d'un dirigeant territorial est de partager son expérience* ». **Sébastien SIMONIN**, conseiller municipal délégué au Numérique, aux Entreprises et à la Prospective économique de la ville de Houilles : « *nous avons été victimes d'une cyberattaque venant d'Asie avec demande de rançon. Nous avons refusé de payer* ».

### **Appréhender le cadre juridique et les responsabilités des enjeux de cybersécurité**

Parmi les conseils donnés aux collectivités **M<sup>e</sup> Virginie BENSOUSSAN-BRULÉ**, avocate, directrice du pôle contentieux numérique chez Lexing Alain Bensoussan Avocats, a insisté sur l'importance d'une forte sensibilisation des agents à l'anonymisation des données. Le premier problème de cybersécurité reste interne. **Camille DUBEDOUT**, ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) rappelle que le règlement général de sécurité (RGS) s'impose spécifiquement aux systèmes d'informations mis en œuvre par les autorités administratives dans leurs relations entre elles et avec leurs usagers. **Mathieu GINESTET**, juriste, service des délégués à la protection des données de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) a souligné que les données de santé sont les plus concernées par les attaques à l'intégrité des données.

**Myriam QUÉMÉNER**, avocat général près de la cour d'appel de Paris a rappelé l'importance du dépôt de plainte pour permettre aux services d'enquête d'opérer des recoupements sur les modes opératoires.

### Prévenir et agir plus efficacement en partageant des bonnes pratiques et des conseils de prévention

**Cyril BRAS**, responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) pilote un réseau regroupant, depuis 2020, une centaine de RSSI de collectivités territoriales dans le but de partager des bonnes pratiques et des retours d'expérience. **Philippe LOUDENOT**, délégué cybersécurité - Conseil Régional des Pays de la Loire, administrateur du CESIN (Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique) a donné des conseils de bon sens : « *quand on quitte son domicile, on ferme ses portes et fenêtres, agissons de même avec nos systèmes informatiques* ». **Guillaume VITSE**, directeur général CNPP Cybersécurité appelle à ce que les collectivités puissent recruter un RSSI (responsable sécurité des systèmes d'information) en le mutualisant au besoin au niveau intercommunal.

La conclusion a été faite par **Alexandre PAPAEMMANUEL**, enseignant à Sciences Po, auditeur de l'IHEDN, directeur défense, renseignement et sécurité au sein d'une entreprise innovante du numérique qui concluait la journée : « *il faut une reprise par les acteurs territoriaux et penser la donnée : l'or noir des collectivités territoriales.* »

Autre temps fort de cette édition anniversaire, **la présentation en exclusivité d'une sélection de trois chiffres concernant la cybersécurité**. Ces chiffres sont issus d'une étude plus large réalisée en ligne par Infopro digital études pour le Courrier des Maires et SMACL Assurances intitulée « *Les collectivités et les élu.e.s face aux risques* ». L'intégralité de cette étude sera disponible à partir du 12 novembre. Parmi les chiffres : 15% des communes interrogées ont été victimes d'au moins une cyberattaque.



SMACL Assurances accompagne les collectivités dans leurs démarches de prévention du risque cyber.

Elle a publié en 2020 **un guide de bonnes pratiques à destination des collectivités en partenariat avec CNPP Cybersecurity** : « La prévention des cyber-risques ».

**Cliquez ici pour y accéder** : <https://fr.calameo.com/read/004850025c1ceb8e5e2c4>

À paraître en décembre, le Rapport annuel 2021 « Le risque pénal des élus locaux et des fonctionnaires territoriaux », une publication de l'Observatoire SMACL.

**Accédez à l'édition 2020** : <https://fr.calameo.com/read/004850025534f1b99de1c>

**Les vidéos replay de la journée seront prochainement disponibles sur [www.smacl.fr](http://www.smacl.fr).**

## À PROPOS DE L'OBSERVATOIRE SMACL :

Créé en partenariat avec des associations d'élus locaux et de fonctionnaires territoriaux, l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale et associative apporte une veille juridique et réglementaire aux sociétaires de SMACL Assurances. Avec près de 4 000 abonnés à sa newsletter et 2 500 à son compte Twitter, l'Observatoire est reconnu aujourd'hui comme un outil de prévention et d'analyse exemplaire. Pour preuve, les nombreuses sollicitations, notamment des associations partenaires, pour animer des journées de formation et d'information juridiques à destination des élus locaux, des fonctionnaires territoriaux et des responsables associatifs.

 [@ObsSmacl](https://twitter.com/ObsSmacl)

<http://www.observatoire-collectivites.org>

## À PROPOS DE SMACL ASSURANCES :

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels près de 18 000 collectivités et établissements publics, près de 70 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 56 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques).

[www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)   

## Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)



## Contacts presse :

**Laure Capblancq – [l-capblancq@smacl.fr](mailto:l-capblancq@smacl.fr) Tél : 07.61.79.88.73**